

COMMUNE DE NOUZEROLLES

RAPPORT ANNUEL DE L'EXERCICE 2008 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

GESTION

La gestion du réseau d'alimentation en eau potable est assurée par la Commune elle-même.

Personnel à disposition :

- Agent contractuel : recruté du 01.12.2008 au 14.12.2008 pour effectuer le relevé des compteurs.

- Secrétaire de Mairie, chargée de la facturation.

Prestataire de services : SARL JEAUMOT Denis – 36140 AIGURANDE, à qui sont confiés la surveillance et l'entretien du réseau d'eau ainsi que l'exécution des branchements neufs.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

1 – Ressources

- . Point de prélèvement :
Captage : La Rapière

- . Ouvrages :
 - 1 réservoir : Le Baillevent
 - Pas de station de surpression
 - Pas d'usine ou station de traitement
 - Longueur de canalisation : 12,275 km.

2 – Distribution

- . volume produit : 17 811 m³
- . volume facturé : 14 875 m³

- . nombre de résidents permanents : 205
- . nombre de résidents saisonniers : 75

- . nombre de branchements domestiques : 181
- . nombre de branchements communaux : 2

3 – Qualité de l'eau

Nombre d'analyses effectuées au cours de l'année : 5
Le détail de ces analyses est fourni en annexe.

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du Code de la Santé Publique par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques : 100 %.

CARACTERISTIQUES FINANCIERES

1 – Tarification

. Part fixe		65,00 €
. Tranches	0 à 100 m3	0,49 €
	101 à 500 m3	0,41 €
	au-dessus de 500 m3	0,32 €
. Redevance pollution		0,042 € / m3
. T.V.A.		néant

2 - Facture

Etablie sur la base d'une consommation annuelle de 120 m3

	Bases	Prix	TOTAL
Abonnement		65,00	65,00
De 0 à 100 m3	100	0,49	49,00
De 101 à 500 m3	20	0,41	8,20
Redevance pollution	120	0,042	5,04
			<hr/> 127,24 €

3 – Recettes d'exploitation

Produit de la vente de l'eau : 19 051,87 €
Autres recettes : 0,00 €

4 – Dette

. en cours de la dette : néant
. annuités d'emprunts : néant

TRAVAUX

. Installation d'un système d'alarme pour l'indication d'un défaut de pompes au niveau de la station de pompage et pour l'indication d'un défaut de niveau d'eau au château d'eau ; système par GSM.

. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau du captage de La Rapièrre : 60 % (prenant entre autre en considération les anciens arrêtés de déclaration d'utilité publique).

Le Maire,

J-P. LAURENT